

PANORAMA

Uniprotect : une politique volontariste en faveur de la "Réserve"

Le spécialiste essonnien du secteur de la sécurité s'est rapproché de l'Armée de Terre. Une décision qui profite à l'entreprise, aux salariés et à l'institution militaire. Explications.

Lorsque Nicolas Le Saux prend la présidence du Directoire d'Uniprotect (parc Courtabœuf), en mai 2004, il décide de repositionner cette entreprise dans la sécurité haut de gamme. « Nous avons souhaité pérenniser la qualité de service de l'entreprise, mais il y avait un déficit dans le recrutement de cadres et un problème pour trouver du personnel », explique-t-il. Un casse-tête en matière de ressources humaines qui va trouver sa solution par le biais d'un rapprochement avec l'Armée. D'une part, cette dernière peut fournir des professionnels compétents, en quête d'une reconversion. 50% des cadres d'Uniprotect sont d'ailleurs d'anciens officiers. Et, d'autre part, les salariés, futurs ou déjà en place, se voient offrir la possi-

bilité d'intégrer la réserve militaire. Méconnue, cette dernière constitue cependant un véritable outil de motivation. En effet, devenir réserviste signifie des revenus supplémentaires (équivalent d'un 13^e mois) et des formations enrichissantes, complémentaires à celles que propose l'entreprise. « Ce qui nous intéresse, poursuit Nicolas Le Saux, c'est de pouvoir offrir à nos employés, volontaires, de passer du temps dans des régiments. Ils y développent une culture de la citoyenneté, le sens des responsabilités, de la loyauté, le savoir-être,

Qui peut s'engager dans la "Réserve" ?

- Les ex-militaires d'active (repris avec leur grade) ;
- Le personnel issu du service national (ceux qui ont été volontaires pour un service long et ceux qui ont terminé leur service sont repris avec leur grade) ;
- Le personnel issu du civil qui a suivi la journée d'appel à la préparation de la Défense ou qui est considéré à jour de ses obligations militaires.

et bénéficie d'une formation, reconnue par l'entreprise, dont il sera tenu compte dans l'évolution de carrière. Cela représente une plus-value pour l'entreprise, que les dirigeants ne soupçonnent pas nécessairement.»

L'Armée elle aussi y trouve son intérêt. « Il s'agit d'intégrer, dans nos rangs, à temps partiel, des volontaires qui acceptent de nous rejoindre et de constituer le lien avec la société civile », confirme le Colonel Arnaud Nicolazo de Barmon. A l'image du rapprochement initié par Uniprotect avec l'Armée, notamment avec le 2^e Régiment de Hussards (régiment de renseignements) de Sourdon (Seine-et-Marne), l'heure est au resserrement des relations et à la recherche de synergies entre la Défense et le monde de l'entreprise. En 2005, l'Armée de terre, pour la "Réserve" seule, envisage d'ailleurs de recruter 100 officiers, 200 sous-officiers et 900 soldats. ♦

Nicolas Le Saux, à gauche, et le Colonel Arnaud Nicolazo de Barmon.



La "Réserve" de l'Armée de Terre

La professionnalisation des armées a pour corollaire une "Réserve" militaire, seule à même de permettre un ajustement des capacités pour faire face à des situations très variables. En cas de situation extrême, après décret de rappel, la "Réserve" fournit 30 % des capacités logistiques et l'équivalent d'une vingtaine de régiments pour participer à la défense du territoire. En temps normal, le réserviste doit effectuer 20 à 30 jours d'entraînement par an (dont la moitié environ au cours de week-end), rémunérés.

Pour en savoir plus : www.reserves.terre.defense.gouv.fr
Journées Nation/Défense les 21 et 22 mai.

Valérie Le Boudec